

<b>DOMAINE : Droit Économie Gestion</b>
<b>MENTION : Droit International et Européen</b>
<b>Master 2 DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, DES ESPACES ET RESSOURCES MARITIMES ET DE L'AMENAGEMENT DU LITTORAL</b>
<b>Parcours Professionnel</b>

Responsable : Magali LEHARDY, Maître de Conférences

Rentrée universitaire : 2014-2015

### **OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :**

La formation vise une spécialisation juridique de haut niveau dans le secteur environnemental et maritime, notamment de ses applications dans le milieu marin et de l'aménagement du littoral. Elle permet également par certains enseignements de sensibiliser les juristes aux questions scientifiques et techniques indispensables à leurs activités environnementales et maritimes.

Types d'emplois accessibles :

Fonction d'encadrement pour les opérateurs publics et privés ; juriste en entreprise ; juriste dans les administrations centrales et les collectivités locales (tant nationales qu'étrangères) ; avocat ; magistrat (judiciaire et administratif) ; juriste d'organisation internationale ; juriste dans les ONG à vocation maritime et environnementale ; journaliste.

### **LANGUES :**

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, est un pré-requis pour suivre cette formation.

Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international.

### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, notamment titulaires du Master 1 Droit International et Européen, politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants issus d'un Master 1 ou équivalent.

**L'admission se fait par sélection sur dossier.**

### **RENSEIGNEMENTS :**

UFR I.D.P.D. – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

☎ 04 92 15 71 94 – Site Internet : <http://www.unice.fr/idpd>

Courriel : idpd@unice.fr

## **CONTENU DES ENSEIGNEMENTS**

### **1<sup>er</sup> semestre**

#### **◆ UE Fondamentale (3x20h)**

- Droit de la mer et droit maritime, M. LEHARDY, Maître de Conférences UNS. **(6 Ects)**
- Droit de l'environnement marin et littoral, A. PIQUEMAL, Professeur UNS (9h), et M. BISSUEL, Consultant international maritime (11h). **(6 Ects)**
- Les principes généraux du droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Anne RAINAUD, Maître de Conférences UNS. **(4 Ects)**.

#### **◆ UE de Spécialisation (4x15h)**

- Droit des ressources biologiques et énergétiques marines, J. MOTTE-BAUMVOL, Maître de Conférences UNS **(3 Ects)**
- Principes de la gestion intégrée du littoral : approche de droit communautaire, J.-C. MARTIN, Professeur UNS (12 h), Conférencier (3 h). **(3 Ects)**
- Droit portuaire, J. BETHENOD, Avocat et Juriste à la Cie Maritime CMA-CGM (12 h), Mme ROUDAUT LAFON, Directrice des Affaires Maritimes (Monaco) (3 h). **(3 Ects)**
- Sciences marines et développement durable, Ch. TAFANI, Conseiller au Cabinet du Président du CG06 et Professeur associé **(3 Ects)**

- ◆ Anglais professionnel (15h) Lynsey REDFERN – Simon DUBOIS BOUCHERAUD **(2 Ects)**.

- ◆ Introduction au droit de l'Union européenne (20h), (J. AUVRET-FINCK, Professeure) cours optionnel mutualisé.

## 2<sup>ème</sup> semestre

---

### ◆ UE Fondamentale (2x15h)

- Contentieux afférent au droit de l'environnement marin et littoral, A. RAINAUD, Maître de Conférences UNS (4 Ects)
- Droit administratif du domaine public maritime et du littoral, M. LEHARDY, Maître de Conférences UNS (4Ects)

### ◆ UE de Spécialisation

- Droit de la responsabilité civile et pénale en matière environnementale, Céline ORENGO, Avocat (15h) (3 Ects)
- Droit des aires marines protégées : aspects nationaux et internationaux, Th. GARCIA, Maître de Conférences (HDR) UNS (15h) / Conférencier, Office de l'environnement de la Corse (3h). (3 Ects)
- Mécanismes juridiques applicables à la navigation de plaisance et aux ports de plaisance, Olivier REVAH, Avocat (10h) (3 Ects).

*Ateliers : Les compétences environnementales et maritimes des collectivités territoriales (2x10h)*

- L'action de L'Etat en mer, A. VERDEAUX, Commissaire Général (CR) (3 Ects)
- L'action des collectivités locales en matière environnementale et maritime, Conférenciers : (Avocats, Affaires Maritimes Nice, Nice Métropole), (3 Ects).

- ◆ Anglais professionnel (15h) Lynsey REDFERN – Simon DUBOIS BOUCHERAUD (2 Ects).

Stage obligatoire et réalisation d'un rapport (5 Ects)

\* \* \*

**Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)**

**Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à l'administration.**

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase de paragraphe ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude.

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'examen du 1<sup>er</sup> semestre comporte :

- 2 notes d'écrit (épreuves de trois heures) sur 20 portant sur les 2 premiers cours obligatoires de l'UE fondamentale.
- 1 note d'écrit (épreuves de deux heures) sur 20 portant sur le 3<sup>e</sup> cours obligatoire de l'UE fondamentale.
- 4 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 4 cours de l'UE de spécialisation.
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur le cours d'anglais professionnel.

L'examen du 2<sup>nd</sup> semestre comporte :

- 2 notes d'écrit (épreuve de trois heures) sur 20 portant sur les 2 cours obligatoires de l'UE fondamentale.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 3 cours de l'UE de spécialisation.
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 2 cours de méthodologie (Ateliers).
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur le cours d'anglais professionnel.
- Une note sur 50 portant sur le rapport de stage.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1<sup>er</sup> semestre : 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2015
- 2<sup>nd</sup> semestre : dernière semaine d'avril 2015

Remise du rapport de stage : fin septembre

2<sup>ème</sup> session : *date non encore connue.*

*Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.*